

L'Allemagne est la vache à lait des migrants qui viennent se faire soigner gratuitement

écrit par Jules Ferry | 31 juillet 2023





Cet article fait écho au témoignage poignant d'un médecin sur la situation en France.

Comment les migrants considèrent les pays d'accueil européens...



[Le médecin le plus âgé de France raconte comment un](#)

[patient africain lui a craché dessus à 101 ans et le calvaire de sa femme, poignardée 17 fois par un migrant angolais, qui fera 6 mois de prison](#)

Pour décrire l'état d'esprit de certains migrants en Allemagne, voici l'histoire d'un Turc qui a tout cassé chez un kiné.

Ils viennent pour piller les habitants des pays d'accueil qu'ils considèrent comme des paillassons, des serviteurs méprisables juste bons à exploiter et insulter. C'est dans la logique de la conquête islamique où le kouffar ne mérite que la soumission et la mort.



Nous verrons ensuite un autre cas, cette fois une illustration du tourisme médical : les profiteurs viennent se faire opérer gratuitement.

Un migrant turc s'emporte dans un cabinet de kinésithérapie

Allemagne.

Un demandeur d'asile turc fait des dégâts dans un cabinet de kinésithérapie en Saxe et menace les employés. Le maire de Weischlitz, Steffen Raab, met les choses au clair : « *De telles personnes ne méritent pas notre hospitalité* ».

Le maire s'exprime.

WEISCHLITZ. Le maire de la commune de Weischlitz, Steffen Raab, a condamné la scène qui a eu lieu mi-juillet dans un centre de physiothérapie de la ville.

« Je ne veux pas aider de telles personnes. Pour moi, c'est un abus du droit d'asile », a-t-il clairement déclaré à la Freie Presse.

De telles personnes ne méritent pas l'hospitalité allemande.

Il appelle à un traitement plus strict de ce type de délinquants, mais c'est le gouvernement fédéral qui en est responsable. Il s'agit toutefois d'un problème général. Il y a aussi des multirécidivistes sur lesquels on ne met pas la pression, a fait remarquer Raab.

Le contexte est la **crise de colère** d'un demandeur d'asile turc qui était hébergé dans la commune saxonne. **L'homme s'était présenté avec un jour de retard à son rendez-vous dans le cabinet de physiothérapie, mais avait tout de même exigé d'être soigné.**

« **C'est de ta faute, sal... de service !** » a-t-il crié à la **femme** de l'accueil.



Le demandeur d'asile déclenche une nouvelle intervention le lendemain.

Dans sa colère, le Turc de 31 ans **a brisé la table en verre** de la salle d'attente. Il a en outre **insulté et menacé les**

employés. Une vidéo circulant sur les réseaux sociaux documente l'incident. Le lendemain, le migrant a déclenché l'intervention de la police **dans un autre cabinet médical.** Il y avait **insulté** une **femme médecin** et **craché** dans sa direction.

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/07/ssstwitter-com_1690706844241.mp4

Tourisme chirurgical : un « demandeur d'asile » entre « avec succès » uniquement pour se faire soigner !

17.600 euros de frais d'opération



Tout comme la France, l'Allemagne multiculturelle se complait dans le rôle d'assistante sociale du monde. Mais elle est sur le point de se glisser également dans le rôle de l'Office mondial de la santé. Il existe d'ailleurs déjà des tentatives d'étendre cette bienveillance à une station climatique mondiale aux frais du contribuable – les premiers réfugiés climatiques reconnus existent déjà !

Passons maintenant au cas concret : **comme l'a rapporté Bild, des parents géorgiens sont arrivés l'année dernière avec leur fils (17 ans) et ont déposé des demandes d'asile pro forma. Leur seule motivation : obtenir de meilleurs soins médicaux pour leur rejeton atteint d'une maladie chronique.** Comme l'a indiqué le tribunal social régional de Basse-Saxe/Brême (LSG), **le mineur souffre depuis sa naissance, entre autres, d'une petite taille, de graves troubles de la croissance osseuse ainsi que d'une déformation de la cage thoracique.**

Les juges collabos ordonnent la prise en charge en urgence.

Le tribunal régional de la ville de Celle **a décidé en urgence qu'un district devait payer les frais d'opération** d'un demandeur d'asile géorgien, bien que sa demande d'asile ait été rejetée par les autorités et qu'il n'y ait pas d'urgence médicale.

Le district a refusé de prendre en charge les frais. D'une part, les demandes d'asile de la famille avaient été rejetées par l'Office des étrangers comme étant infondées, et d'autre part, le traitement n'était pas nécessaire à la protection de la santé compte tenu de la menace d'expulsion.

« Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant » et « conditions de vie locales ».



Le jeune homme de 17 ans a porté plainte contre cette décision et a obtenu gain de cause (comme on pouvait s'y attendre) devant le tribunal social de Braunschweig. L'arrondissement a fait appel – et a de nouveau perdu en deuxième instance. Selon le tribunal social régional, il faut des motifs de refus particuliers pour refuser un traitement selon « **les conditions de vie locales** ». Dans sa décision, le Sénat a souligné l'importance du « droit fondamental à la garantie d'un minimum vital décent » et de la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**. En outre, les juges ont ajouté qu'il n'était pas objectivement justifié de priver l'enfant d'une mesure médicalement indiquée en urgence.

On pourrait maintenant imaginer que, dans le contexte de la souffrance de cet adolescent sans aucun doute pitoyable, un reportage dans les médias avec un compte de dons aurait également eu du succès. Qui n'aurait pas eu pitié d'un tel pauvre diable ? Créer un précédent pour les touristes chirurgicaux est pour le moins irresponsable, d'autant plus qu'un **tel exemple incitera certainement d'autres personnes à prendre le chemin de l'Allemagne.**

Autre chose : n'y a-t-il pas suffisamment de cas de malades ou de handicapés locaux qui se voient refuser un traitement coûteux pour des raisons financières ?

Adapté pour RR de : [Jungfreiheit](#) *Bild* et [Nius](#)